

# ACTION URGENTE

## ÉGYPTE. TROIS FEMMES INCARCÉRÉES POUR DES CHARGES CONTROUVÉES

**Les autorités égyptiennes ont placé en détention trois étudiantes pour des charges controuvées. Il s'agit de prisonnières d'opinion, détenues uniquement pour avoir exercé de manière pacifique leurs droits aux libertés d'expression et de réunion.**

**Abrar Al Anany** et **Menatalla Moustafa**, étudiantes de 18 ans, ainsi que **Yousra Elkhateeb**, étudiante de troisième cycle âgée de 21 ans, ont été arrêtées le 12 novembre 2013 à l'université d'Al Mansoura après que des affrontements ont éclaté sur le campus entre des sympathisants et des opposants des Frères musulmans, organisation interdite. Au moins 23 étudiants ont été arrêtés ce jour-là. Les jeunes femmes citées sont détenues à la prison d'Al Mansoura, où leurs familles ne sont autorisées à leur rendre qu'une visite hebdomadaire de cinq minutes.

Elles sont inculpées d'« appartenance à une organisation interdite employant des méthodes "terroristes" » – charge régulièrement retenue par les autorités contre les personnes soupçonnées de soutenir les Frères musulmans. Elles sont par ailleurs accusées d'avoir « manifesté sans permission », en vertu de la nouvelle loi égyptienne draconienne en la matière, ainsi que de « brutalité », d'« agression sur des membres des forces de sécurité » et de « destruction de biens publics ».

Elles sont détenues aux côtés de prisonnières déclarées coupables d'infractions qui, semble-t-il, les harcèlent, tentent de les intimider et les traitent de terroristes, et ce de façon régulière. Selon sa famille, la santé de Menatalla Moustafa s'est détériorée : atteinte d'épilepsie, elle a eu au moins trois crises depuis début avril mais n'a vu aucun médecin.

Depuis février, les trois femmes citées ont comparu plusieurs fois devant le tribunal pénal d'Al Mansoura mais la cour a ajourné le procès à plusieurs reprises. La prochaine audience est prévue pour le 21 mai 2014. D'après leurs avocats et des témoins, elles avaient participé à une manifestation pacifique mais s'étaient cachées dès le début des échauffourées. Amnesty International a lu une lettre adressée au parquet dans laquelle le service de sécurité de l'université d'Al Mansoura indique que ces jeunes femmes n'ont pas pris part aux violences et demande leur libération.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :**

- exhortez les autorités égyptiennes à abandonner toutes les charges pesant sur Abrar Al Anany, Menatalla Moustafa et Yousra Elkhateeb, et à libérer ces jeunes femmes immédiatement et sans condition ;
- appelez-les à faire en sorte que Menatalla Moustafa puisse bénéficier de tous les soins médicaux dont elle pourrait avoir besoin ;
- priez-les instamment, en attendant la libération des trois étudiantes, de séparer celles-ci des autres prisonnières déclarées coupables d'infractions.

### **ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 MAI 2014 À :**

#### Procureur général

Hesham Mohamed Zaki Barakat  
Office of the Public Prosecutor  
Supreme Court House, 1 "26 July" Road  
Cairo, Égypte  
Fax : +202 2 577 4716  
+202 2 575 7165  
(uniquement aux heures de bureau,  
GMT + 2)

**Formule d'appel : Dear Public  
Prosecutor, / Monsieur le Procureur  
général,**

#### Président par intérim

Adly Mahmoud Mansour  
Office of the President  
Al Ittihadia Palace  
Cairo, Égypte  
Fax : +202 2 391 1441  
**Formule d'appel : Your Excellency, /  
Monsieur le Président,**

#### **Copies à :**

Adjointe au ministre des Affaires  
étrangères, chargée des droits humains  
Mahy Hassan Abdel Latif  
Multilateral Affairs and International  
Security Affairs  
Ministry of Foreign Affairs  
Corniche al-Nil, Cairo,  
Égypte  
Fax : +202 2 574 9713  
Courriel : [Contact.Us@mfa.gov.eg](mailto:Contact.Us@mfa.gov.eg)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## ÉGYPTE. TROIS FEMMES INCARCÉRÉES POUR DES CHARGES CONTROUVÉES

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Ces heurts, qui ont commencé lors d'une manifestation organisée par des étudiants partisans des Frères musulmans, ont duré plus de cinq heures et ont fait au moins 70 blessés. Après que les responsables de la sécurité de l'université ont tenté de prendre le contrôle de la situation, en vain, le président de l'université a demandé aux forces gouvernementales d'intervenir. Celles-ci sont alors arrivées sur le campus à bord de véhicules blindés et ont utilisé du gaz lacrymogène pour disperser les étudiants. Au moins 23 étudiants ont été appréhendés, dont les trois jeunes femmes citées.

Selon certains témoins et les avocats des jeunes femmes, celles-ci n'ont pas pris part aux affrontements. Elles avaient participé de manière pacifique à une manifestation un peu plus tôt, puis s'étaient réfugiées dans une salle de la faculté de pharmacie quand les violences avaient éclaté. Amnesty International a lu un exemplaire d'une lettre envoyée au parquet par le service de sécurité de l'université d'Al Mansoura, qui affirme que ces jeunes femmes n'ont pas pris part aux violences et demande leur libération.

Celles-ci ont été emmenées toutes les trois au poste de police de Menyat Al Nasr après leur arrestation, puis à la prison publique d'Al Mansoura. Menatalla Moustafa avait 17 ans au moment de son arrestation. Elle a été détenue avec des adultes au poste de police et en prison.

Depuis le début de l'année universitaire, en septembre 2013, les « Étudiants contre le coup d'État », un groupe militant contre le gouvernement, a manifesté à plusieurs reprises dans des universités. Des heurts ont fréquemment lieu sur les campus, voire dans les résidences universitaires.

Des universités de toute l'Égypte ont été le théâtre de manifestations et d'affrontements, notamment les deux plus grandes de l'agglomération cairote – l'université du Caire et celle d'Ain Shams. L'université d'Al Azhar est en proie aux troubles étudiants. Les forces de sécurité ont eu recours à une force excessive, notamment à la force meurtrière, pour disperser les manifestants. Selon l'Association pour la liberté de pensée et d'expression, au moins 14 étudiants ont été tués dans des affrontements avec les forces de sécurité. Trois étudiants de l'université d'Al Azhar ont été déclarés coupables et condamnés à des peines allant de 18 mois à 17 ans de prison.

La nouvelle loi restreignant le droit de réunion publique, que le président par intérim Adly Mansour a promulguée le 24 novembre 2013, n'est pas conforme aux normes internationales. Elle accorde au ministère de l'Intérieur de vastes pouvoirs discrétionnaires concernant les manifestations, y compris le recours aux armes à feu contre des manifestants pacifiques. Les manifestants reconnus coupables d'avoir bafoué cette loi risquent jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et une amende de 100 000 livres égyptiennes (environ 10 350 euros).

Noms : Abrar Al Anany, Menatalla Moustafa, Yousra Elkhateeb  
Femmes

AU 93/14, MDE 12/021/2014, 17 avril 2014